



CANADA

# Débats du Sénat

---

3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 17

---

## LES RESSOURCES NATURELLES

L'exportation de bitume

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 15 avril 2010

## LE SÉNAT

Le jeudi 15 avril 2010

### LES RESSOURCES NATURELLES

#### L'EXPORTATION DE BITUME

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, le sénateur Hervieux-Payette a souligné que la Chine souhaitait importer du bitume brut extrait des sables bitumineux de l'Alberta. Ces importations iraient à l'encontre d'une promesse électorale que le premier ministre a faite en 2008 : empêcher toute entreprise d'exporter du bitume brut. Il est vrai que le gouvernement a annoncé hier qu'il tenait à honorer son engagement.

Néanmoins, le *Globe and Mail* d'aujourd'hui nous apprend que Sinopec a un droit de veto à l'égard du choix crucial entre la valorisation d'une plus grande quantité de pétrole en Alberta et l'exportation de bitume brut pour transformation. En outre, Enbridge Inc., de Calgary, envisage de construire un pipe-line vers

la côte ouest pour faciliter les exportations de bitume vers les pays du pourtour du Pacifique.

Vu ces deux éléments qui contredisent l'engagement à ne pas exporter de bitume brut, madame le leader peut-elle nous expliquer comment le gouvernement entend honorer sa promesse?

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) :** Honorables sénateurs, je ne vais ni commenter ni juger les observations publiées dans le *Globe and Mail*. Je suis tout à fait au courant de l'engagement concernant le bitume. Je vais prendre note de la question du sénateur afin de demander à mes collègues comment ils réagiraient aux propos publiés dans ce journal.

Comme le gouvernement l'a dit, notre promesse électorale tient toujours.

---